



Brèves du Court - janvier 2013

L'année commence bien, avec notre Assemblée Générale qui se tiendra à 11 heures le 17 février au Golf de Riom. En principe, vous avez déjà reçu la convocation; sinon vous trouverez tous les éléments sur le site www.francepitchandputt.com. Quant aux élections des nouveaux membres du conseil d'administration, nous avons reçu quatre candidatures pour les quatre mandats à pourvoir. Il s'agit de Jean-Luc Pannetier, responsable du P&P à la Grande Motte; de Guy Brugier, propriétaire du Golf du Totche; de Philippe Carles, Président du Golf de Salies du Salat; et de Jean-Marie Malbranque, notre responsable depuis toujours dans le Nord de la France.

Ces candidatures de personnes motivées, expérimentées et compétentes sont de bonne augure pour l'avenir de notre association et elles viennent compléter l'équipe actuelle de Denis Siriex, Josette Richard et John Hudson. Le 18 février, nous nous réunirons "électroniquement" pour constituer le nouveau bureau et nous vous ferons part de l'organigramme pour 2013. Il est intéressant de constater que toutes les régions qui ont adopté le jeu du Pitch & Putt sont représentées, à l'exception de Rhône-Alpes, où St Etienne est l'un des piliers de la LIPP et dont des membres viennent participer assidument à l'A.G. depuis plusieurs années.

Sur le plan international, l'organisation du 'International Team Championship', qui aura lieu les 14/15 septembre à Riom, va bon train. Nous avons déjà reçu une réponse positive de trois pays européens et de l'Inde et nous avons bon espoir d'y voir des joueurs de l'Australie et peut-être de l'Amérique du Nord. Nous vous tiendrons au courant des nouvelles inscriptions. Le tournoi des clubs aura lieu au Portugal à la mi-octobre - avis aux amateurs.

Chaque région devra faire des propositions pour organiser un tour qualificatif afin de désigner les équipes pour Riom, mais d'ores et déjà, nous pouvons inscrire trois équipes sans nommer les joueurs. Si le champ le permet, nous prendrons d'autres équipes, mais celles-ci seront sur liste d'attente jusqu'à fin juin.

La nouvelle formule de la LIPP semble séduire, mais il paraît que certains n'ont pas reçu l'affiche du règlement pour 2013, donc on le rajoute en pièce jointe. Nous précisons que si, exceptionnellement, un club avait un problème pour respecter les dates indiquées, c'est à dire la première semaine de chaque mois d'avril à octobre, il faudrait nous écrire pour demander une dérogation. Les calendriers sont déjà tellement chargés que nous devons prévoir cette éventualité.

Continuez à vous entraîner - les beaux jours et l'herbe bien verte ne vont plus tarder!

John Hudson - 31/01/2013